CONVENTION NATIONALE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

CNOSF - 1 avenue Pierre de Coubertin - 75013 Paris
Vendredi 21 Février 2020 de 9h00 à 16h45

OBJECTIF : ACTEURS DU SPORT : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR ENSEMBLE FACE AUX VIOLENCES SEXUELLES DANS LE CHAMP DU SPORT (TEMPS 1)

8H30 : ACCUEIL CAFÉ

MATINÉE EN PLÉNIÈRE (9H00 À 13H35) - AMPHITHÉÂTRE

9H00 : SÉQUENCE OUVERTURE (5 MINUTES PAR INTERVENANT)

- Discours de **Mme Roxana Maracineanu** (Ministre des Sports)
- Discours de **Mme Nicole Belloubet** (Garde des Sceaux - Ministre de la Justice)
- Discours de **M. Adrien Taquet** (Secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance)
- Discours de **M. Denis Masseglia** (Président du CNOSF)
- Discours de **Mme Marie-Amélie Le Fur** (Présidente du CPSF)

9H30-13H35 : SÉQUENCE PLÉNIÈRE

Animation : **Laurie Dehostal** (journaliste Canal +) et **Marie Martinod** (Athlète-Skieuse acrobatique)

9H30-10H30 : 1ER TEMPS - LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT : L'ÉTAT DES LIEUX

M. Greg Décamps (Doyen de la Faculté de Psychologie de Bordeaux) : l'état des lieux en 2020, au regard du premier état des lieux mené en 2008 (Co-auteur de l'enquête menée en 2008 « *Étude des violences sexuelles dans le sport en France : Contextes de survenue et incidences psychologiques* »).

L'enquête de 2008 reste une référence en termes d'état des lieux sur les violences sexuelles dans le champ du sport. A-t-elle été réactualisée depuis 2008 ? Comment l'utiliser en 2020 dans un contexte de libération de la parole ?

M. Philippe Liotard (Maître de conférences - Université Lyon 1) : en quoi le milieu du sport est-il plus vulnérable face aux violences sexuelles ?

Peut-on réellement parler d'une plus grande vulnérabilité du champ du sport vis-à-vis-à-vis des violences sexuelles ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Comment les acteurs du sport peuvent-ils se montrer particulièrement vigilants sur la question ?

M. Patrick Karam (Inspecteur Général) : présentation du rapport de l'Inspection Générale sur la problématique.

Présentation des constats émis dans ce rapport de l'Inspection Générale de Janvier 2020.

Temps d'échange avec la salle (15 minutes) - Grand témoin : Mme Marie-George Buffet (ancienne ministre des Sports).

Programme sous réserve de modifications

10H30-11H25 : 2ÈME TEMPS - LES EFFETS D'UNE AGRESSION SEXUELLE OU D'UN VIOL SUR L'INDIVIDU

Les conséquences judiciaires

Représentant de la DACG (Ministère de la Justice) : Le monde du sport est-il juridiquement exposé aux violences sexuelles ? Existe-t-il une sanction pénale aggravée ? Qui peut y être exposée parmi les acteurs du sport ?

Les conséquences psychologiques et physiques

Mme Violaine Guérin (Endocrinologue et gynécologue - Présidente de l'association Stop aux violences sexuelles) : Quels signes une victime peut-elle émettre (Sont-ils tous facilement perceptibles ?) ? À partir de quand doivent-ils interpeller ? Que faire à partir de ce moment ?

Comment accueillir la parole d'une victime ? Que faire des révélations reçues ?

Mme Martine Brousse (Présidente de l'association La voix de l'Enfant) : Existe-t-il une conduite à tenir dans l'accueil de la parole de l'Enfant ? Comment la gérer au mieux pour celui qui la reçoit ?

Mme Ghada Hatem (Gynécologue - La Maison des Femmes- St Denis) : Comment faire pour que l'accueil de la parole d'un adulte puisse être pour lui une véritable aide et non une nouvelle épreuve ?

Temps d'échange avec la salle (15 minutes).

11H25-11H45 : PAUSE

11H45-12H35 : 3ÈME TEMPS - LA RELATION ENTRAÎNEUR/ENTRAÎNÉ DANS LE CHAMP DU SPORT : FREIN OU MOTEUR ?

M. Patrice Ragni (entraîneur d'athlétisme) et **M. Imaad Hallay** (meilleur sprinter lorrain tous temps, champion de France en salle, champion d'Europe 4×100 en 2010) : témoignage sur ce que peut-être une relation entraîneur/entraîné dans ses aspects positifs et négatifs. Comment trouver le bon équilibre dans le respect de chacune et chacun ?

Quels sont les ingrédients pour que la relation entraîneur/entraîné soit une source d'épanouissement mutuelle ? Comment surmonter certaines périodes de « crises » ? La relation entraîneur/entraîné peut-elle tenir et survivre au-delà de la carrière sportive ?

Mme Laëtitia Hubert (Championne de France 1998 et 1999 de patinage artistique) : témoignage sur les dérives possibles dans la relation entraîneur/entraîné(e) et leurs conséquences pour l'entraîné(e).

Comment percevoir à temps les signes d'une dégradation dans la relation entraîneur/entraîné ? Comment faire face et sortir de cette dégradation avant d'en devenir prisonnier ?

Temps d'échange avec la salle (15 minutes) - Grand témoin : Catherine Moyon de Baecque (Athlète).

12H35-13H25 : 4ÈME TEMPS - COMMENT L'ÉTAT AGIT-IL FACE AUX VIOLENCES SEXUELLES DANS LE CHAMP DU SPORT ?

Mme Nathalie Cuvillier (Adjointe au directeur des Sports) sur les actions engagées par la direction des Sports face aux récentes affaires révélées par la presse et plus largement sur la problématique des violences sexuelles dans le champ du sport.

Les actions menées par la DS ces dernières années sur le sujet. La réaction de la DS suite à l'affaire Disclose (état des lieux du suivi du traitement des dossiers). La nécessité de travailler de manière beaucoup plus étroite avec le mouvement sportif sur ces questions qui sont une réalité dans le champ du sport. Une réalité sur laquelle il n'est plus possible de faire l'impasse ou à minimiser. Il en va de la crédibilité de l'ensemble du champ du sport. Tous les acteurs ont donc intérêt à mieux travailler ensemble (objet notamment des ateliers de l'après-midi).

M. Jérôme Fournier (Directeur Régional et Départemental - Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) - Centre-Val-de-Loire) : témoignage sur l'expérimentation en cours en CVL sur la vérification de l'honorabilité des éducateurs bénévoles.

L'intérêt pour la DR d'avoir été associé à cette phase d'expérimentation et ce que la DR souhaite en retirer pour la suite.

Mme. Marie Barsacq (Comex de la Fédération Française de Football) : témoignage sur l'expérimentation en cours en CVL sur la vérification de l'honorabilité des éducateurs bénévoles.

L'intérêt pour la FFF d'avoir été associé à cette phase d'expérimentation et ce que la FFF souhaite en retirer pour la suite.

Temps d'échange avec la salle (15 minutes).

13H25-13H35 : SÉQUENCE CLÔTURE TEMPS EN PLÉNIÈRE

Conclusion de la ministre des Sports : Quelles suites pour demain ?

Signature de la Convention par la ministre des Sports avec le Groupement d'Intérêt Public Enfance En Danger.

13H35 - POINT PRESSE (CLUB FRANCE)

13H35-14H35 : COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

APRÈS-MIDI EN PLÉNIÈRE (14H35 À 15H20) - AMPHITHÉÂTRE

14H35 : SÉQUENCE OUVERTURE

Discours de Mme Marlène Schiappa (Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations) – Point sur la loi

14H40-15H20 : 5ÈME TEMPS - COMMENT MIEUX PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES ? QUELLES ACTIONS LE MOUVEMENT SPORTIF ET LES ACTEURS ASSOCIATIFS PEUVENT-IL METTRE EN ŒUVRE ?

Témoignages de quelques acteurs-clés et de leurs rôles respectifs dans la chaîne de prévention et/ou d'accompagnement des victimes : intervention du Ministère des Sports (Michel Lafon-Chef du bureau « Éthique et intégrité »), intervention de deux fédérations (Bernard Giudicelli, Président de la FF Tennis et Ophélie Soudre, référente intégrité de la FF Tennis, Nicolas Belloir-Président de la FF Skateboard et Roller), intervention du SNATED (Violaine. Blain), de l'association Colosse aux pieds d'argile (Sébastien Boueilh), de l'association Comité Éthique et Sport (Véronique. Lebar), et de l'association Les Papillons (Laurent. Boyet) (chaque acteur dispose de 5 minutes).

Présentation de la place qu'est amenée à occuper chaque acteur dans la chaîne de prévention.

Temps d'échange avec la salle (15 minutes).

15H20 - POINT PRESSE (CLUB FRANCE)

SÉQUENCE EN ATELIERS (15H30 À 16H45)

15H20-15H30 : Passage en ateliers - Les participants se répartissent en ateliers (inscription préalable) en vue de co-construire une suite autour des trois fils rouges suivants :

Atelier 1 (Amphithéâtre) : Comment sensibiliser et former ? Comment pour une fédération, une collectivité, un club, etc., mettre en place un plan de prévention ? Quels outils ? Quelles bonnes pratiques ? Quelles difficultés ?, etc.

Atelier 2 (Salle du Conseil) : Comment mieux repérer et mieux accompagner ? (comment réagir, se comporter quand on est éducateur ?, les signaux faibles, vers qui se tourner ?), etc.

Atelier 3 (« Petit Salon » Club France) : Comment mieux contrôler l'honorabilité des acteurs : ce qu'il est possible de faire, ce qu'il sera possible de faire grâce à l'expérimentation, etc.

OBJECTIF DE CETTE PREMIÈRE RENCONTRE

Les participants sont invités à faire part de leurs expériences et premières réflexions vis-à-vis de la problématique proposée, en vue de dresser ensemble ce qui constituera la feuille de route de leur groupe de travail.

L'objectif étant de présenter à la ministre des Sports et au Président du CNOSF une réponse commune des acteurs du sport sur chacune des trois problématiques lors du temps 2 de la Convention (courant mai 2020).

Chaque atelier fonctionnera en autonomie et pourra s'appuyer sur la présence et le témoignage d'experts et d'expertes de l'État, du mouvement sportif et du mouvement associatif ou sur la mise à disposition par ces mêmes experts et expertes de documents de travail.